

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUXT**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01

Date de la convocation : 13 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 20  
Nombre de conseillers présents : 17  
Nombre de procurations : 3  
**Votes** : 20

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

Délibération n° 2025-08-91

Pour : 20      Contre : 0      Abstention : 0

**Le dix-neuf décembre deux-mil-vingt-cinq à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUXT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, ROCHETIN Pascale, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANGE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20251219-2025-08-91-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2025

**Procurations :**

EBOLI Laure, procuration à LESCANGE Etienne  
SANTIAGO François, procuration à MERLE Evelyne  
ORIOL Jessica, procuration à CROZET Hélène

**Absent excusé :**

**Secrétaire :** MERLE Evelyne

**OBJET : REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE**

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu d'envisager des travaux de remplacement de l'éclairage du terrain de football synthétique pour cause de vétusté et dans le but de réduire les consommations énergétiques et de mise aux normes.

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents. Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

**Coût du projet actuel :**

- Remplacement des projecteurs en leds : 51 958,00 € HT
- Taux de participation : 81 %
- Part à la charge de la commune : 42 086,00 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ACTE que le SIEL-TE 42, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de remplacement de l'éclairage du terrain de football synthétique dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis au maire pour information avant exécution ;
- APPROUVE le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté ;
- ACTE que le versement du fonds de concours au SIEL-TE pour chaque dossier est effectué :
  - o Lorsque la participation prévisionnelle de la commune est inférieure à 20 000 € en une fois
  - o Lorsque la participation prévisionnelle de la commune est supérieure ou égale à 20 000 € : en deux fois, avec un premier versement d'acompte équivalent à 40% du montant du fonds de concours de la commune, sur la base du devis, après paiement de l'acompte du SIEL-TE à l'entreprise ; et le solde à la fin des travaux.

Le SIEL-TE 42 se réserve la possibilité de rendre caduque la présente délibération si les travaux concernés ne sont pas engagés en travaux sous deux ans, la date de signature de l'Ordre de Service Travaux faisant foi. Le SIEL-TE 42 rappelle alors par courriel à la commune le délai de caducité au moins une fois, au plus tard 3 mois avant la fin dudit délai.

- AMORTIT comptablement ce fonds de concours en dix années ;
- AUTORISE le maire à signer toutes les pièces à intervenir.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.  
A SAINT-GENEST-MALIFIAUX, le 19 décembre 2025.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

La secrétaire de séance  
Evelyne MERLE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Evelyne MERLE".